



Proposition de stage « Etude des impacts de la pollution lumineuse sur la Biodiversité dans le Parc naturel régional du Haut-Languedoc »

Durée prévue : 6 mois entre mars et septembre 2024

Date limite de dépôt des candidatures : 08 février 2024 (les candidatures seront étudiées au fil de l'eau jusqu'à sélection d'un(e) étudiant(e))

Lieu : Parc naturel régional du Haut-Languedoc

Encadrement : Laurent COURNAULT, Responsable Biodiversité et Natura 2000

Contact : Parc naturel régional du Haut-Languedoc, 1 place du Foirail BP 9, 34220 Saint-Pons-de-Thomières, n° standard : 04 67 97 38 22

Compétences exigées :

- ✓ Bac +4/+5 en biodiversité/écologie/biologie, ou niveau d'étude inférieur avec compétences équivalentes.
- ✓ Connaissances naturalistes de base, un intérêt/compétence pour les chauves-souris serait un plus
- ✓ Maîtrise des outils informatiques bureautiques et des SIG (Q-Gis)
- ✓ Bon relationnel, capacité de rédaction et de synthèse, sens de l'organisation, rigueur, autonomie
- ✓ Permis B

Contexte :

L'éclairage artificiel favorise l'activité humaine dans de nombreux domaines. Toutefois, l'excès d'éclairage entraîne une augmentation de halos lumineux qui dégradent l'obscurité naturelle de la nuit. Ce phénomène entraîne alors une importante pollution lumineuse ayant de forts impacts sur la vision du ciel nocturne mais aussi sur la biodiversité, la qualité de vie et la santé.

Le Parc naturel régional du Haut-Languedoc (PNRHL) est impliqué dans un projet « Trame Noire », coordonné par l'association des parcs naturels du Massif central (IPAMAC). Depuis 2019, les 12 parcs concernés se sont engagés dans un projet pour déployer une Trame Noire à l'échelle du Massif central.

La première étape de ce projet visait à l'amélioration de la connaissance et la réduction de l'impact de la pollution lumineuse sur les continuités écologiques et la biodiversité. Une seconde étape a permis d'amorcer un premier travail avec les acteurs publics et privés en vue de l'amélioration de leurs pratiques d'éclairage. Le PNRHL ne s'est lui positionné que sur un premier travail de stage d'appropriation du sujet sur son territoire.

La 3ème étape du projet vise à renforcer cette préservation de la ressource « Nuit » en incitant les acteurs publics et privés à prendre en compte les différents enjeux dont la biodiversité. Dans le cadre de projet, un des objectifs est de renforcer les connaissances sur les impacts de la pollution lumineuse sur les espèces du Massif Central en menant une étude dans plusieurs Parcs dont le PNRHL.

Contenu :

Le Parc recrute un(e) stagiaire qui sera encadré(e) par le responsable Biodiversité et accompagné(e) par un prestataire recruté pour élaborer la méthodologie de l'étude et analyser et interpréter les résultats à l'échelle de tous les Parcs concernées par l'Etude. La mission du stage visera principalement à réaliser des relevés de terrain et à analyser et valoriser les résultats obtenus sur le territoire du PNRHL. Cette étude sera conduite dans 6 parcs naturels régionaux du Massif central. Le/la stagiaire sera amené(e) à échanger avec les autres parcs concernés par l'étude.

Le ou la stagiaire recruté(e) aura pour mission :

- L'adaptation territoriale et la mise en application d'un protocole de suivi de l'impact de la pollution lumineuse sur les chauves-souris et la réalisation des relevés de terrain associés.
- L'analyse et l'interprétation des résultats issus des relevés de terrain sur le territoire du PNRHL dans la limite des données recueillies
- L'appui à la co-construction d'un argumentaire sur les impacts de pollution lumineuse sur la biodiversité nocturne pour une large communication
- Eventuellement : l'élaboration de propositions, de contributions à la construction de la Trame Noire du Parc
- La restitution des résultats au sein du Parc

Les missions pourront être modifiées à la marge selon des contraintes de calendrier ou techniques. En parallèle de sa mission, le/la stagiaire aura l'opportunité de découvrir le territoire du Parc, les missions principales du Parc et de ses agents et pourra, en fonction de l'intérêt porté et de son plan de charge, participer à d'autres missions sur d'autres thématiques.

Conditions pratiques :

Accueil du stagiaire au siège du Parc (St-Pons-de-Thomières dans l'Hérault)

Indemnités mensuelles de stage selon la réglementation + tickets restaurants

Déplacements professionnels avec véhicule de service, frais de déplacements si nécessaire (en cas d'utilisation de son véhicule personnel)

Télétravail possible (1/2 jour semaine)

Candidatures à adresser par mail : biodiversite@parc-haut-languedoc.fr